VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

Placement de choix

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts

Propriétés de valeur et rémunératrice à deux corps de logis

—SUR—

Les rues Dauphine et Remparts.

Dans l'affaire de Joseph Bauer et al vs Mary Bauer et al.

No 52,660—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY. Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Numéro 629 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 mai 1897 et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 25 mai 1897, dans l'affaire de Joseph Bauer et al vs Mary Bauer et al, pour effectuer un partage entre les héritiers, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Toulouse, St Pierre et Bourbon et mesurant au pied français à peu près 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur d'à peu près 60 pieds.

Les améliorations sont désignées par les Nos. municipaux 612 et 614 rue Dauphine, consistant en une maison en briques à deux corps de logis à un étage, bien subdivisé, cour pavée, 2 cuves, water works; une propriété rapportant un bon loyer, à proximité du centre des affaires et à proximité de toutes les commodités.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui y appartiennent, situé dans le 3me district de cette ville, désigné comme lot No 2, sur un plan fait par L. Surgi, voyer, en date du 10 avril 1847 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et trois lignes entre lignes parallèles, au pied anglais, borné par les rues Histoire, maintenant Kerlerec et Craps, maintenant Bourgogne; les améliorations consistent en un cottage en bois à deux corps de logis, à un étage, avec une allée de chaque côté, connu par les numéros municipaux 1428 et 1430, rue Remparts. Une bonne propriété, cars électriques, en face de la loge de l'Etoile Polaire.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, les droits, voies, dépendances etc., située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Hôpital, Ursulines et Bourbon, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont connues pour les Nos. 1130 et 1132 rue Dauphine consistant en une grande et confortable résidence en briques à deux corps de logis, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, subdivisée en grands appartements, cour pavée, water works et autres commodités, joli voisinage, en face de la salle Portugaise.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre "F" sur un certificat de voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, en date du 22 mars 1861, et mesurant au pied anglais 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1126 et 1128 rue Dauphine, consistant en un joli et confortable cottage en briques, à deux corps de logis, avec bâtisse en briques à deux étages dans le fond, cour pavée, allée, commandant une bonne location, rapportant $ 4 par mois.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St-Philippe et Ursulines, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, façade en briques, avec une grande entrée pour wagons avec une addition, une bâtisse en briques, à deux étages, sur les lieux, écurie, etc., connue par les Nos 1026 et 1028 rue Dauphine. Cette propriété bien administrée donnerait un bon rapport. Bonne localité pour un emplacement de bois et charbon, et toutes les facilités désirables.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St-Philippe et Ursulines, et mesurant au pied Américain 31 pieds 11 pouces et 4 lignes plus ou moins de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos. 1022 et 1024 rue Dauphine, consistant en une jolie résidence double, confortablement subdivisée, invariablement occupée par un bon locataire.

La rue Dauphine, une des meilleures rues du 2me district, pavée en pierres carrées, et cette propriété est située dans la section de choix et à proximité de toutes les commodités.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un, ou un et deux ans, des plus belles portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'au paiement final, garanti par privilèges de vendeur et privilèges et hypothèques spéciales sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur ou les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur la dite propriété à leurs propres valeurs jusqu'au paiement final des dits billets, à transférer la police au porteur ou porteurs des dits billets et à payer 5 pour honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou en partie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1897 en sus du prix de leur adjudication et rembourseront les primes d'assurances pour le temps non expiré. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 mai—29 30—juin 6 13 20 29

PAR PAUL & GURLEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence cottage attractive avec quatre bâtisses dans le fond, Nos. 2316 rue St-Pierre près Hitro.

Succession de Célina Barq.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau, No. 727 rue Commune. Le MARDI, 29 juin 1897, à midi il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 26 mai 1897, de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans et pour le compte de la Succession de Célina Barq No. 41,057 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet Walk Mitre, Tonti et St-Pierre, désigné comme lot "A", sur un plan fait par D. E. Beghere, mesurant 92 pieds 2 pouces de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le numéro municipal 2316 rue St-Pierre, consistant en une jolie résidence-cottage extrêmement confortable avec une autre bâtisse en bois à deux étages dans le fond, une bonne cour, cuve, etc., toutes les commodités, ligne électrique en face.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et [illegible] en un crédit de 1 et 2 ans [illegible] de l'acquéreur ou des acquéreurs [illegible] par hypothèque etc., portant 8 [illegible] par an d'intérêt, ensemble avec [illegible] usuelles de garanties [illegible] l'acquéreur devant assumer [illegible] 1897. Acte de vente [illegible] notaire, aux frais [illegible] l'acquéreur devra faire un [illegible] prix d'achat pour

[illegible] juin 6 13 20 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de bail et de droit d'occupation.

Mme Gabrielle Ledoux, Veuve de Taldo de Valori, vs Maurice M. Berger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,924—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 3 juillet 1897, à 10-30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En face de mon entrepôt, rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres,

1° Le terme non expiré du bail du local No (nouveau) 510 rue St-Charles, le loyer étant $60 par mois, payable mensuellement et le bail expirant le 30 septembre 18 7.

En cas que le dit bail ne serait pas vendu, alors il serait offert en vente

2° Le droit d'occuper le dit local à partir de la date jusqu'au 30 septembre 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juin—22 26 30 juillet 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Joseph M. Rosenthal vs Francis J. Quinlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 53,615—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendences qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Dryades, Robert et Soniat et mesurant 302 pieds 9 pouces de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur et face à chacune des rues Dryades et St Denis, (et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond la divisant de la balance dudit ilet)

Acquis par le défendeur par achat de Charles Le Sassier Jr, par acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 16 mai 1894. Titre enregistré au bureau de transferts, livre 151 f.l. 593.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

11 juin—11 12 18 25—juil 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District,

Connue comme les vieux Nos 52 et 52 1/2 et les nouveaux Nos 526 et 528 rue Sorapuru.

Germania Savings Bank vs Christian George Honold.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,467.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans Quatrième District de cette ville, dans l'ilet 26, maintenant 46, borné par les rues Fulton, ou St-Thomas, Première, Rousseau et Sorapuru, avec tous les droits voies, privilèges, avantages, dépendances qui y appartiennent en quelque sorte. Le dit lot de terre étant une portion des Nos originaux 99 et 102 conformément à un plan de l'ancienne ville de Lafayette, dressé par Hugh Grant voyer de cette ville et déposé à l'étude de L. K Kenny, ancien notaire, le dit lot de terre mesure trente (30) pieds de face à la rue Sorapuru, sur une profondeur de cent vingt deux (122) pieds quatre (4) pouces sur la ligne la plus près de la rue Fulton, trente (30) pieds et sept (7) lignes sur la ligne du fond, et cent vingt-quatre (124) pieds cinq (5) pouces et quatre (4) lignes de profondeur près de la rue Rousseau, le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Thomas Layton, ancien notaire en cette ville en date du 14 décembre 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 mai—28 29 juin 4 11 18 25—juillet—1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District,

People's Bank of New Orleans vs William W. Washburn—No 53,278.

Mme Mary G. T. Stempel, gardienne, vs William W. Washburn—No 53 279.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept lots de terre avec les bâtisses et autres améliorations qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No 53, anciennement ilet No 26, en dehors de la rue Water et borné par lesdites rues Water Berlin et Milan et le fleuve Mississipi et lesdits lots étant désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 et mesurant chacun 25 pieds, plus ou moins, de face au dit fleuve Mississipi et la rue Water et s'étendant en profondeur du fleuve Mississippi à la rue Water. Ensemble aussi avec le moulin à scie, machines, outils et généralement tout ce qui y appartient sans exception ni réserve

Saisi dans les affaires ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

VENTE PAR LE CONSTABLE.

J. Earl Davis, administrateur Ludden and Bates Southern Music House. vs A. E. Johnson.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans—No 26,815—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 1er jour de juillet 1897, à 11 heures A. M., des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Un Piano d'ébène (Sterling) avec tabouret et couverture.

Saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LÉON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

22 juin—22 26—juillet 1.

Succession de Veuve G. Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,658.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Schulman administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier.

ROBERT LEGIER,
Avocat

15 juin—15 19 24

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division O.—No 52,568.—

Succession de veuve E. E. Bermudez.

PAR E. CURTIS, Encanteur, Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, de l'Hon. F. A. Monroe, en date et signé le 23 avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le

JEUDI, 1er JUILLET,

A 11 HEURES A. M.

AU No 54 et 56 RUE BARONNE.

Un lot de beaux meubles, ornements, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—comptant.

20 juin—20 27 29 30—juil 1

VENTE PAR LE CONSTABLE.

M. et Mme P. J. McColgan vs A. J. Thomas.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 7,779—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le JEUDI 22 juillet 1897, à midi, à la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, [5me Dist.ict], la propriété suivante décrite, à savoir—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'ilet No 98, borné par les rues Atlantique, Pacifique, Eliza et Evelina, d'après un plan dressé par W. T. Thompson, Esq., voyer, daté le 7 mars 1849, lequel lot mesure trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent trente-trois pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire en mon bureau; Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY.
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle Orléans.

20 juin—20 24—juil 1 8 15 22

PAR E. CURTIS.

Avocats, Attention!

Librairie de Livres de Loi de Valeur.

1200 VOLUMES.

Jeudi soir, 24 juin, à 7:30 P. M.

Nos 54 et 56 rue Baronne.

Sièges pour les Acheteurs en Vente.

Rapports de la Louisiane complets.
Federal Reporter.
Rapports de New York.
Rapports du Massachusetts.
Actes de la Louisiane de 1804 à date
Journal de Palais complet, et des centaines d'autres ouvrages en français et en anglais.
Pas de réserve.
Conditions—Comptant.
Les catalogues seront prêts mardi, 15 juin.

E. CURTIS,
Encanteur

20 juin—20 21 22 23 24

Succession de Mme Rebecca B. Minton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53 103 Division D—Attendu que Henry Gindor a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rebecca B. Minton décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

20 juin—20 23 29

Succession de Mme Wilhelmina Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 49,775 Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theodore George Spitzfaden, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier

22 juin—22 25—juil 1

Edward Conery jr. vs ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49, 30—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par William H. Byrnes syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier

HOWE, SPENCER & COCKE,
501 Hennen Building

22 juin—22 25 juil—1

Succession de Nicholas W. Wootvieton, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,790—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et définitif présenté par Joseph Bauman, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

BENJ. ORY, Avocat.

22 juin—22 25—juil 1

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, MERCREDI, 21 juillet 1897, à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 18 juin 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" dans l'interdiction de John T. Brenford No 42,390, les propriétés décrites ci dessous:—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Lau el et Old Magazine, désigné par la lettre "A" sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer, et mesurant en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Old Magazine et une profondeur sur la ligne opposée de 147 pieds 3 pouces, de là 8 pieds vers la rue Old Magazine sur une ligne parallèles à la rue Félicité, de là 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité et parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1896 à être payées par le propriétaire actuel et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. B. Upton Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juin—20 28—juillet 5 12 19 à date.

Chemin de fer Louisville et Nashville

La seule ligne ayant des chars dortoirs sans changement entre la Nouvelle-Orléans et New York. 5 juil—Dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District,

Portant le nouveau numéro municipal 5453 rue Levée ou Nord Peters.

Joseph Albrecht vs Theodose H. Dousseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,723—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 54 borné par les rues Peters (ou Levée), Flood, Delaronde et Andry, anciennement borné sur le côté de la rue Andry par la propriété de Albert Saulet, conformément aux titres de ladite propriété, ladite portion de terre étant désignée par la lettre B, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyot, ancien notaire en cette ville, en date du 26 juin 1876, et aussi sur un devis annexé à un acte passé pardevant Antoine Dorieourt, notaire en cette ville, le 11 décembre 1876; laquelle dite portion de terre mesure cinquante pieds, neuf pouces et quatre lignes de face sur la rue Levée ou Peters sur une profondeur de cent soixante huit pieds, trois pouces et quatre lignes sur le côté touchant au lot numéro six, à angle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent soixante-huit pieds et sept lignes sur l'autre côté à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent quinze pieds six pouces avec une façade sur ladite rue Flood de trente-deux pieds; ladite portion de terre étant composée du tout des lots originaux numéros onze et cinq et de parties des lots numéros quatre et dix

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

19 juin—19 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et valuable Propriété dans le Sixièème District,

Mesurant 302' 9" de face sur la rue Soniat, par 130' de profondeur et de face sur chacune des rues St-Denis, et Dryades, et 302' 9" sur la ligne intérieure

Avec bâtisses et améliorations.

Jos. M. Rosenthal vs Charles Le Sassier, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,746—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St Denis, mesurant 302 pieds 9 pouces de face sur la rue Soniat, par 130 pieds de profondeur et de face sur chacune des rues St Denis et Dryades et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le divisant de la balance du dit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 juin—19 25 juillet 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée, du Sixième District, Formant l'encoignure des rues Milan et Dryades.

Et portant le numéro municipal 1902 rue Milan.

F. J. Dreyfous vs Susan B. Pochelu et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,748 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 475 anciennement ilet 83 borné par les rues St Denis, Milan, Berlin et Dryades. Les dits lots sont désignés par les Nos 20 21 et 22 et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles le lot No 22 formant l'encoignure des rues Milan et Dryades

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 juin—19 25 juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un assortiment de meubles, etc. Aussi un piano.

Edward Curtis vs Cleo. Mitchell, No 52,882.

E. Curtis vs Cleo Mitchell, No. 53,212

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans En vertu de 2 writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'encan public sur les lieux ci après désignés, le MERCREDI 30 juin 1897, à 10 30 heures A. M, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A la Bourse d'Encan de Curtis anciens Nos 54 et 56 rue Baronne—1 ameublement de salon, 1 glacière, 1 lot de meubles, tapis, stores de fenêtres, etc., d'après l'inventaire; aussi un piano et un tabouret.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

19 juin—19 23 30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Francis Carrau vs S. J. Kozarske.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nvelle Orléans, Lne. — No 34,629 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique le MARDI, 29 juin 1897, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, 3 vitrines, comptoirs, tabac, cigarettes, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY
Constable de la Première Cour de Cité.

19 juin—19 23 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District portant les nouveaux numéros municipaux 1216 et 1218 rue Louisa, entre Morales et Urquhart.

Vve Mary Spindler vs Mme Margaret Hammerer veuve de feu Christian Frederick Gerdes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,720—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et leurs dépendances, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No quatorze, borné par les rues Morales, Urquhart Clouet et Louisa. Le dit lot de terre étant désigné par le No un sur un plan tiré par Pilié et De Pouilly, ingénieurs, le 26 octobre 1865, déposé dans le bureau de Ernest Eude, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine, conformément au plan, trente quatre pieds deux pouces cinq lignes de face à la rue Louisa sur une profondeur de cent quarante pieds huit pouces deux lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

FRANK ZENGEL,
Avocat pour le Plaignant.

19 juin—19 25—2 9 16 22 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Troisième District.

Vve P. Schneider vs Ernest V. Reiss et W. Morgan Gurley, sindic de E. V. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Esplanade, et mesurant quarante-cinq [45] pieds deux [2] pouces de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de cent vingt [120] pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 juin—11 18 25—juillet 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le quatrième district.

Portant le nouveau numéro municipal 519 rue Sixième.

Joseph Schneider vs Mme E. C. McGraw.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,642—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1897, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, désignée par le numéro cinq de l'ilet B, compris entre les rues Sixième, St Thomas, Washington et Livaudais, dans le quatrième district de cette ville. Ladite portion de terre mesure trente et un pieds un pouce et 3 lignes de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan par Paul C. Boudousquié, le 17 juillet 1868, et ladite portion de terre est composée de quinze pieds six pouces et quatre lignes du lot désigné par le No 23, et quinze pieds six pouces et sept lignes du lot désigné par le No 22 sur un plan dressé par Chas Crampon le 25 avril 1866 et déposé en l'étude de Joseph Cavellier, notaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Second District.

Charles Mendelson vs New Orleans Construction Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52 915 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville désigné par le No Deux dans l'ilet borné par les rues Ste Anne Villeré Dumaine et Robertson, d'après un plan dressé par William De Young, architecte le 17 mars 1882 et déposé comme référence dans le bureau de Alphonse Barrett, notaire en cette ville. Ledit ilet de terre mesurant une arpentage trente et un pieds sept pouces et 2/8 de pouce de face à ladite rue Ste Anne sur quatre vingts pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ni réserve.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQU